10-01-2022 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance régulière du conseil municipal de Saint-Cléophas tenue par téléconférence, le 10 janvier 2022, à 19h30, au 356, Principale, à laquelle sont présents par téléconférence:

Maire: Monsieur Jean-Paul Bélanger

Siège #1: Monsieur Michel Hallé
Siège #2: Madame Franciska Caron
Siège #3: Madame Hélène Dumont
Siège #4: Madame Micheline Morin
Siège #5: Monsieur Normand St-Laurent
Siège #6: Monsieur Réjean Hudon

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire. Madame Katie St-Pierre, directrice-générale et greffière-trésorière est aussi présente. Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

<u>01-22</u> <u>Vérification du quorum et ouverture de la séance</u>

Considérant que les réunions du conseil municipale sont tenues par téléconférence étant donné la progression de la COVID-19;

Considérant que Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire, constate qu'il y a quorum;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité:

- que la séance soit tenue par téléconférence;
- qu'un enregistrement audio soit disponible sur le site internet de la Municipalité dans les jours à venir;
- que toutes les questions qui seront déposées au bureau municipal s'adressant au conseil seront répondues lors de la réunion régulière du 7 février prochain.

02-22 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Madame Franciska Caron et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et tel que décrit ci-bas.

ORDRE DU JOUR

- 1. Mot de bienvenue
- 2. Vérification du quorum et ouverture de la séance
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4. Adoption du procès-verbal du 6 décembre 2021
- 5. Lecture et adoption des comptes
- 6. Correspondance et information
 - a) -----
- 7. Invitations
 - a) -----
- 8. Demandes diverses
 - a) Demande d'aide financière pour une ressource spécialisée pour les camps de jour
 - b) Fabrique de Saint-Cléophas
- 9. Bilan des travaux du ponceau situé sur le rang 5 (haut du village)
- 10. Transport adapté 2022
- 11. Adjudication de contrat concernant les travaux pour la fourniture et la pose d'une membrane d'étanchéité au réservoir d'eau potable
- 12. Location d'un photocopieur Autorisation de signature
- Consommation d'eau potable Décembre 2021
- 14. Prochaine réunion régulière du conseil 7 février 2022
- 15. Questions de l'assemblée
- 16. Levée de la réunion

<u>03-22</u> <u>Adoption du procès-verbal</u>

Proposé par Madame Micheline Morin et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 6 décembre 2021 soit adopté tel que rédigé étant donné que chaque membre du conseil en a reçu une copie et en a pris connaissance.

04-22 Adoption des comptes

Proposé par Madame Franciska Caron et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient adoptés et payés.

COMPTES DÉJÀ PAYÉS

Nom	Descriptif	# Facture	Montant	Totaux
Petite caisse	Médiaposte	64527616		33.85
Nadine Gagné	Centenaire	70998E		155.22
Poste Canada	Médiaposte/Timbres	645527617		112.55
Bell MOBILITÉ	Cell. décembre	23124187139923		91.36
Postes canada	Timbres à 1.94(x3)	194417		223.05

COMPTES NON PAYÉS

Nom	Descriptif	# Facture	Montant	Totaux
Atelier L. Desrosiers	Panneau	53616		456.81
Boulanger Jessy	Botte salopette	4097622		126.46
Journal Brick à Brack	Centenaire (coupon)	17909		33.57
GLS	Transport	14700616		92.85
Éditions juridiques	Renouvel. Service	348423		68.99
Énergie ress. Nat.	Mutations	202103918032		15.00
Fournier Anicet	2 ième vers. (Déneig. cours)			664.56
Fusion environ.	Cueillette décembre (ord, comp, récup)	4177		1 201.58
Groupe Bélanger Prestige	Abattage d'arbre	7642		1 264.73
Groupe CCL	Relieur et feuille PV	148521		656.69
Lexis media	Avis public	175914		349.52
Buropro Citation	Photocopieur (Fab)	290098	120.31	884.73
Buropro Citation	Photocopieur (Mun)	290174	764.42	
Lavery Avocats	Hon. (rte Melucq)	1509312		331.13
Gratien Lebrun	Pompe brisée (Fourn. Huile CPÉSTP)	9166		806.80
Laboratoire d'expertises RDL	Étude géographique	17382	9 232.49	9 232.49
	Frais doc. élections	25743	16.20	2 335.25
	Ajust. ton. mat rés.	25658	1 543.28	
MRC Matapédia	Mise à jour	25633	438.24	
	Ajust. séance maire	25788	199.53	
	Cadeaux employés	25676	138.00	
Pap. Bloc-Notes	Papeterie	791138	197.79	213.88
Tap. bloc-Notes	Agenda	791651	16.09	
	Fournaise (HV)	75235027	792.64	4 384.40
Pétroles BSL	Fournaise (CÉPSTP)	75235036	1 663.84	
	Fournaise (CPÉSTP)	75364903	1 927.92	
	Contrat d'entretien	44161	5 189.97	6 197.15
PG Solutions (A.G)	Contrat d'ent. Modern.	46740	1 007.18	
Réseau Biblio BSL	Cot. ann. 2022-23	C.A2022		2 055.06
RPF Ltée	Lumières garage	80567		3 328.53
Marchés Tradition	Article de nettoyage	75586		34.88
TMA inc.	Déneig. Chemin 2 ^{ieme} versement	4406		16 240.86
Ville Amqui	Piscine Amqui 2021	21117		1 248.00

<u>Demande d'aide financière pour une ressource spécialisée</u> <u>pour les camps de jour</u>

Proposé par Monsieur Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Cléophas participe financièrement par un montant de 100\$ au projet qui servira à engager une personne ressource qui pourra intervenir et outiller les animateurs des camps de jour pour les prochaines saisons estivales.

<u>06-22</u> <u>Fabrique de Saint-Cléophas</u>

Considérant que la Fabrique de Saint-Cléophas demande à la municipalité d'installer un panneau pour identifier l'église, étant donné que plusieurs citoyens de l'extérieur demandent où est l'église et que ceux-ci pensent que le lieu de culte n'existe plus au CPÉSTP;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité que les panneaux d'affichage où seront indiqués les noms qui étaient inscrit sur les marches extérieurs ainsi que d'autres anciens et descendants se nommera comme ceci: L'église et les fondateurs de Saint-Cléophas.

<u>07-22</u> <u>Bilan des travaux du ponceau situé sur le rang 5 (haut du village)</u>

Proposé par Madame Franciska Caron et résolu à l'unanimité que le bilan déposé par la directrice générale indiquant que le coût des travaux pour l'installation du ponceau situé sur le rang 5 s'élèvent à 21 500\$. Ledit bilan est accepté par le conseil.

08-22 Transport adapté 2022

Proposé par Monsieur Michel Hallé et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Cléophas contribue financièrement par un montant de 981.62\$ aux services de transport adapté et collectif dispensés par le Service de transport adapté la Caravelle inc. sur le territoire de la MRC tel que prévu aux prévisions budgétaires 2022 de la MRC de La Matapédia.

<u>Adjudication de contrat concernant les travaux pour la fourniture et la pose d'une membrane d'étanchéité au réservoir d'eau potable</u>

Concernant l'adjudication d'un contrat pour les travaux de pose d'une membrane d'étanchéité au réservoir d'eau potable;

Considérant que la Municipalité de Saint-Cléophas désire faire réaliser des travaux pour la fourniture et la pose d'une membrane d'étanchéité au réservoir d'eau potable;

Considérant qu'un appel d'offres publics a été effectué sur le SEAO et que quatre (4) soumissionnaires ont déposé une soumission;

1-	Cimota inc. (conforme)	236 561.06\$
2-	Fernand Gilbert Ltée (conforme)	342 826.71\$
3-	Groupe Diamantex (conforme)	457 859.19\$
4-	Groupe Lefebvre M.R.P. inc. (non conforme)	424 257.75\$

En conséquence, sur une proposition de Monsieur Normand St-Laurent, il est résolu à l'unanimité:

1- D'octroyer le contrat pour la réalisation des travaux pour la fourniture et la pose d'une membrane d'étanchéité au réservoir d'eau potable à l'entreprise Cimota inc. au montant de 236 561.06\$ taxes comprises;

10-22 <u>Location d'un photocopieur – Autorisation de signature</u>

Proposé par Monsieur Michel Hallé et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Cléophas fasse la location d'un nouveau photocopieur au coût de 385.18\$/mois. Le conseil autorise la directrice générale à signer tous les documents nécessaires pour la location dudit photocopieur.

11-22 Centenaire

Considérant que le centenaire de Saint-Cléophas se déroulera à l'été 2022;

Considérant que les mesures sanitaires à cause de la pandémie sont toujours en vigueur et que ni le conseil municipal, ni le comité du centenaire ne peuvent prévoir qu'elles seront les mesures sanitaires à suivre durant la saison estivale;

Considérant que le centième anniversaire de la municipalité devait avoir lieu en 2021;

Par conséquent, il est proposé par Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité par le conseil municipal que l'événement ait lieu à l'été 2022. Étant donné que la municipalité est le pilier financier de l'événement, le conseil accepte les risques que la pandémie pourrait avoir sur l'ensemble des activités lors du centenaire.

MENTION AU PROCÈS-VERBAL

- CONSOMMATION D'EAU POTABLE DÉCEMBRE 2021 1 340 litres/jour/résidence en moyenne 1,34 m³/jour/résidence en moyenne
- La prochaine rencontre régulière du conseil municipal aura lieu le 7 février 2022 à 19h30.
- Les questions de l'assemblée ne sont pas possibles lors de la réunion. Cependant, si vous avez des questions, vous pouvez les acheminer par courriel: stcleophas@mrcmatapedia.quebec afin qu'elles soient transmises aux membres du conseil. Les questions seront répondues lors de la prochaine rencontre régulière et vous recevrez également un courriel de confirmation.

<u>12-22</u> <u>Levée de la séance</u>

Proposé par Monsieur Réjean Hudon et résolu à l'unanimité par le conseil municipal que la séance soit levée à dix-neuf heures cinquante-cinq minutes (19h55).

Jean-Paul Bélanger Maire

Katie St-Pierre

Directrice générale et gref.-trés.